



Service de l'aménagement du territoire
Téléphone: 819 623-5451
Télécopieur: 819 623-6810
Courriel: amenagement.mtlaurier@lino.com

Prérequis pour une demande de permis pour l'installation d'une PISCINE HORS-TERRE OU CREUSÉE

APPLICABLE À TOUTE PISCINE DONT LA PROFONDEUR PEUT ATTEINDRE 60 CM ET PLUS

- Identification du propriétaire (nom, adresse et numéro de téléphone).
- Identification du site (adresse civique, lot et matricule lorsque connu).
- Localisation sur le terrain: distance des lignes de propriété, d'une servitude existante, du bâtiment principal, d'un lac ou d'un cours d'eau et de l'installation septique, s'il y a lieu.
- L'emplacement du système de filtration.
- Dimension (hauteur, diamètre, largeur, longueur, profondeur).
- L'emplacement, les détails et la hauteur de la clôture interdisant l'accès à la piscine.
- Les détails relatifs à tout escalier ou échelle d'accès.
- Description du mécanisme de verrouillage pour l'accès à la piscine.
- Autorisation écrite du propriétaire s'il y a lieu.
- Durée et coût des travaux.